



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire

du Jeudi 14 avril 2016

Présents : MM. GANÉE Roger, GANÉE Jean-François, DA SILVA Carlos, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, GELIN Yves et Mmes SUILLEROT Emilie, BROCCOT Nathalie, ROUX Michèle.

Absent(s)-excusé(s) : MM. GIORGIS Jean-Jacques (procuration à BOULAHYA Rachid), IMBERT Alain (procuration à GANÉE Jean-François), ERTUGRUL ALI et Mme HOSTALIER Valérie.

Absent(s) non-excuse(s) : Mme LABELLE Aurélie.

Secrétaire de séance : Monsieur BOULAHYA Rachid

Monsieur GELIN Yves demande la parole : il regrette l'absence de deux adjoints pour participer au vote du budget qui est pour lui une réunion très importante pour les actions à mener. Absence de ces adjoints due peut être pour cas de force majeure. Un report de cette réunion budgétaire n'aurait-il pas été possible ?

Le quorum étant atteint, monsieur le maire regrette cette situation. Il remercie les collègues présentes et présents et il propose de commencer la séance budgétaire (vote des comptes de gestion, administratifs et des budgets primitifs).

Le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 25 février 2016 est adopté à l'unanimité.

I – Comptes administratifs et comptes de gestion 2015

A – Vote des comptes administratifs 2015 :

Les documents de travail relatifs aux comptes administratifs 2015 des budgets (salon de coiffure, boulangerie, zone artisanale et commune) sont remis à chaque membre présent.

M. le Maire quitte la salle et la présidence de l'assemblée est assurée par M. GANÉE Jean-François, adjoint au Maire le temps du vote des comptes administratifs.

1/ Compte Administratif - SALON DE COIFFURE

Résultat exercice 2015	Fonctionnement	4 272,15 €
	Investissement	0 €
	Excédent	4 272,15, €

Résultat clôture au 31.12.2015 : déficit global de 68 756,48 €

Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité

2/ Compte Administratif - ZONE ARTISANALE

Résultat exercice 2015	Fonctionnement	83 382,12 €
	Investissement	- 82 902,85€
	Excédent	479,27 €

Résultat clôture au 31.12.2015 : Déficit global de - 322 688,18 €

Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité

3/ Compte Administratif - BOULANGERIE

Résultat exercice 2015	Fonctionnement	11 309,52 €
	Investissement	0 €
	Excédent	11 309,52 €

Résultat clôture au 31.12.2015: Déficit global de - 176 936,57 €

Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité

4/ Compte administratif – COMMUNE

Résultat exercice 2015	Fonctionnement	66 662,45 €
	Investissement	-193 041,75 €
	Déficit	- 126 379,30 €

Résultat clôture au 31.12.2015 : Excédent global de 338 586,63 €

Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité

B – Vote des comptes de gestion 2015 : les comptes de gestion de madame la Comptable du Trésor Public présentant des résultats identiques aux comptes administratifs 2015, à l'unanimité le Conseil Municipal approuve ceux-ci.

II – Affectations des résultats

Vu les résultats de clôture au 31.12.2015 des différents comptes administratifs 2015, le **Conseil Municipal décide à l'unanimité** de n'affecter aucun résultat constaté dans les différents budgets.

III – Fixation des taux taxes année 2016

Pour compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'ordre de 12 000€, le financement d'environ 15000€ du service mutualisé d'instruction des droits des sols et la perte de 5 200€ du fond de péréquation intercommunal (FPIC), monsieur le Maire propose d'augmenter de 2% les trois taxes additionnelles pour garantir une recette supplémentaire fiscale annuelle de 5 000€ environ soit 7€ par foyer fiscal, afin d'atténuer ces pertes financières ou ces dépenses nouvelles pour l'année 2016.

Monsieur le Maire insiste sur le fait de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant les services aux habitants de SAINT-USAGE.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux de 2 % :

Taxes	Taux 2016
habitation	6,20 %
Foncier bâti	13,88 %
Foncier non- bâti	30,19 %

IV - Vote des Budgets Primitifs 2016

M. le Maire propose les budgets primitifs suivants :

- **Budget Primitif 2016 du Salon de coiffure**

Section de fonctionnement :

Dépenses : 20 751 €

Recettes : 20 751 €

Vote : approuvé à l'unanimité

Section d'investissement :

Dépenses : 124 681 €

Recettes : 124 681 €

- **Budget Primitif 2016 de la Zone Artisanale**

Section de fonctionnement :

Dépenses : 460 338,80 €

Recettes : 476 429,85 €

Vote : approuvé à l'unanimité

Section d'investissement :

Dépenses : 1 106 418,21€

Recettes : 1 135 593,39€

- **Budget Primitif 2016 de la Boulangerie**

Section de fonctionnement :

Dépenses : 11 578 €

Recettes : 11 578 €

Vote : approuvé à l'unanimité

Section d'investissement :

Dépenses : 191 735 €

Recettes : 191 735 €

- **Budget Primitif 2016 de la Commune**

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 004 620 €

Recettes : 1 004 620 €

Vote : approuvé à l'unanimité

Section d'investissement :

Dépenses : 628 716 €

Recettes : 628 716 €

V – Communications du Maire

- **Fête patronale juin 2016 choix du feu d'artifice** : à l'unanimité, le devis de la société LACROIX-RUGGIERI pour un montant de 3 881,70 € est retenu.

- **Chèque remboursement cotisations 2015 CNAS** : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter le chèque de remboursement.

- **Avancement de grades/recrutement agents** : suite à l'avancement de grades de certains agents communaux, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de créer les postes correspondants, d'attribuer les IAT s'y rapportant et de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe au sein des services techniques à compter du 1^{er} juillet 2016 dans la perspective du départ en retraite de l'un des agents dans ce service.

- **Lotissement La Cour – acte de rétrocession** : à l'unanimité, autorisation est donnée à M. le Maire pour signer l'acte.

- **PLU modification simplifiée** : le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de lancer la mise à disposition du public du projet de modification qui se fera du 10 mai 2016 au 10 juin 2016 en mairie.

- **Horaires mairie vacances** : en raison des congés et des absences des agents au sein du secrétariat de mairie, celle-ci sera ouverte lundi, mercredi et vendredi aux heures habituelles durant la semaine du 18 au 22 avril 2016.

V – Questions diverses

Aucune question diverse. La séance est levée à 22 heures 30